

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1899.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1899 s'élève à	fr. 424,428,778 40
Le Budget pour l'exercice 1898 monte à	422,030,348 40
DIFFÉRENCE EN PLUS.	fr. 2,398,430 »

Cette différence s'explique par les considérations ci-après :

CHAPITRE PREMIER.

IMPÔTS.

ART. 1^{er} DU TABLEAU. — Contribution foncière.

La contribution foncière, qui a pour base le *revenu net imposable* ou *revenu cadastral* des propriétés bâties et non bâties, arrêté au 31 décembre de l'année antérieure à celle de l'imposition, est fixée à 7 % de ce revenu.

Le tableau ci-après indique, pour les cinq dernières années, le montant du revenu cadastral et le produit de l'impôt, ainsi que leur accroissement annuel.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1894	554,505,086	7	24,801,141	2,109,995	147,701
1895	556,558,072	7	24,958,989	2,254,986	157,848
1896	558,974,256	7	25,128,121	2,416,184	169,132
1897	561,542,180	7	25,294,059	2,567,924	165,918
1898	563,638,544	7	25,454,684	2,296,164	160,645

D'après les faits constatés, l'augmentation annuelle du revenu cadastral du Royaume s'est élevée en moyenne à 2,289,000 francs pendant la dernière période quinquennale. Si l'on ajoute cette moyenne au revenu cadastral afférent à la contribution foncière de 1898, soit 563,638,000 francs, on obtient un total de revenu de 565,927,000 francs (563,638,000 + 2,289,000) pour 1899.

D'après cette base, le produit de la contribution pour l'exercice 1899 peut être évalué à 25,615,000 francs (7 % sur 565,927,000), soit une plus-value de 159,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 2 DU TABLEAU. — *Contribution personnelle.*

Le tableau ci-après indique le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1893 à 1897.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1893	18,944,445	145,369	•
1894	19,177,636	233,191	•
1895	19,314,551	136,915	•
1896	19,654,642	340,091	•
1897	20,008,000 (chiffre approximatif).	353,358	•

Pour 1896 et 1897, la moyenne de l'augmentation annuelle s'est accrue sensiblement : elle est de 350,000 francs environ contre 170,000 francs pour les trois années précédentes.

On prévoit le même accroissement pour 1898. Les recettes de ce dernier exercice peuvent donc être arrêtées à $20,008,000 + 350,000 = 20,358,000$ francs, soit une différence en plus de 273,000 francs sur le chiffre inscrit au Budget (20,085,000 francs).

L'estimation de 1899 pouvant être basée sur les prévisions de l'année courante, on propose de fixer le rendement de l'impôt à 20,708,000 francs ($20,358,000 + 350,000$), soit une augmentation de 623,000 francs sur l'évaluation portée au Budget de 1898.

ART. 3 DU TABLEAU. — *Droit de patente.*

Le produit de l'impôt des patentes pour la période de 1892 à 1897 est relevé dans le tableau ci-dessous :

ANNÉES.	PRODUIT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1892	6,800,735	6,561	•
1893	6,942,605	141,872	•
1894	7,119,505	176,900	•
1895	7,182,831	63,326	•
1896	7,814,636	631,805	•
1897	7,882,000 (approximatif).	67,364	•

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Selon toute probabilité, la prospérité industrielle et commerciale constatée en 1896 et 1897 se maintiendra en 1898. Le produit de ce dernier exercice, évalué à 7,400,000 francs, atteindra le chiffre de 7,800,000 francs, somme qui peut être admise pour l'exercice 1899. L'augmentation est ainsi de 400,000 francs.

ART. 5 DU TABLEAU. — *Douanes.*

Le produit total des droits d'entrée peut être évalué, comme pour l'année 1898, à fr. 46,000,000 »

Cette somme se répartit de la manière suivante :

Part du fonds communal.	fr. 3,469,250 »
Part du fonds spécial créé par la loi du	
19 août 1889.	3,784,321 »
Part de l'État.	38,746,429 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 46,000,000 »

On remarquera que, dans cette répartition, la part du fonds spécial se trouve réduite de 115,000 francs comparativement à 1898, et que la part de l'État est augmentée de la même somme; le chiffre de 115,000 francs correspond à l'accroissement prévu du produit du droit de licence qui alimente le fonds spécial.

Les parts du fonds communal et du fonds spécial sont formées des recettes suivantes :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits d'entrée sur le café	fr. 2,400,000 »
25,463 % des droits d'entrée sur les eaux-de-vie (2,000,000 fr.)	509,250 »
35 % — les bières (500,000 fr.)	175,000 »
35 % — les vinaigres et acides acétiques (250,000 fr.)	87,500 »
35 % — les sucres (500,000 fr.)	105,000 »
35 % — les betteraves (150,000 fr.)	52,500 »
35 % — les sirops et mélasses (400,000 fr.)	140,000 »
TOTAL.	fr. 3,469,250 »

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes fraîches	fr. 2,000,000 »
Prélèvement sur le produit des droits d'entrée afférents aux marchandises autres que les bestiaux et les viandes fraîches	1,784,321 »
soit ensemble, pour la part du fonds spécial dans le produit des droits d'entrée	fr. 3,784,321 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT . . . fr.	3,784,321 »
auxquels il faut ajouter le produit du droit de licence évalué à	2,515,000 »
TOTAL. . . . fr.	6,299,321 »

chiffre établi par application de l'article 15, 2^e alinéa, de la loi du 30 décembre 1896 contenant le Budget des Voies et Moyens

ART. 6 DU TABLEAU. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, en ce qui concerne les divers produits soumis à l'accise, le montant des recettes au 31 décembre 1897, les évaluations votées pour 1898 et celles qui sont proposées au projet de Budget de l'exercice 1899. On a fait figurer dans les colonnes 5 et 6 les quotes-parts de l'État et du fonds communal pour ce dernier exercice.

NATURE DES PRODUITS 1	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1897. 2	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		votées pour 1898. 3	proposées pour 1899. 4	de l'État 5	du fonds communal. 6
Vins étrangers . . fr.	6,067,628	5,500,000	5,500,000	3,575,000	1,925,000
Vins de fruits secs . .	12,567	0,000	0,000	0,000	»
Eaux-de-vie indigènes.	60,570,851	52,000,000	52,000,000	38,759,250	13,240,750
Bières	17,889,044	16,500,000	17,000,000	11,050,000	5,950,000
Vinaigres de bières .	21,041	20,000	20,000	13,000	7,000
Vinaigres autres que de bières	34,861	15,000	15,000	9,750	5,250
Acide acétique . . .	96,409	50,000	50,000	52,500	17,500
Sucres (1)	5,455,945	(2) 4,150,000	(2) 4,150,000	2,697,500	1,452,500
Glucoses	791,565	560,000	600,000	600,000	»
Margarine	407,855	400,000	400,000	400,000	»
Tabacs { étrangers .	649,478	1,265,000	1,265,000	1,265,000	»
	indigènes .	300,000	300,000	300,000	»
TOTAUX fr.	92,044,590	80,766,000	81,506,000	58,708,000	22,598,000

(1) Si l'on ajoute à ce chiffre les recettes de douane sur les sucres étrangers et sur les sirops et mélasses, on obtient un montant de recettes de 6,080,577 francs. L'excédent sur le minimum de 6 millions fixé par l'article 5 de la loi du 9 août 1897, soit 80,577 francs, devra être reporté en recette dans la comptabilité de l'exercice 1898 (art. 8, § 2 de la loi du 11 septembre 1895).

(2) En ajoutant à ce chiffre les recettes de douane sur les sucres étrangers, sur les betteraves et sur les sirops et mélasses, ainsi que la somme de 80,577 francs dont il est fait mention au renvoi (1), on obtient le minimum de 5,000,000 de francs prévu par l'article 5 de la loi du 9 août 1897.

(3) Pour l'année 1899, le minimum légal est de 6,000,000 de francs (art. 5, 1^{er} alinéa, de la loi du 9 août 1897); toutefois, en présence des modifications législatives projetées, on croit prudent de ne pas augmenter l'évaluation.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation de recette sur deux des produits soumis à l'accise — les bières et les glucoses — se justifie par les considérations suivantes :

Bières indigènes. — La moyenne quinquennale des recettes n'est que de 16,668,000 francs; mais la moyenne des trois dernières années s'élève à 17,200,000 francs, et la recette de 1897 a atteint 17,889,000 francs. Dans ces conditions, on estime qu'il y a lieu de porter les évaluations pour 1899 à 17 millions de francs.

Glucoses. — La moyenne des recettes des cinq dernières années étant de 638,000 francs, on peut fixer à 600,000 francs les évaluations de 1899; celles de 1898 étaient de 560,000 francs.

Eaux-de-vie. — La situation n'a pas changé depuis la présentation et le vote du Budget amendé de 1898. Aussi propose-t-on de maintenir à 52,000,000 de francs le chiffre des estimations de 1899; pour justifier cette proposition, on ne peut que renvoyer à la note préliminaire (pages 15 et 16 du doc. parl. n° 10) du projet de Budget de 1898 amendé.

ART. 7 DU TABLEAU (litt. b). — *Recettes diverses.*

D'après la moyenne des recettes diverses pendant la dernière période quinquennale, il est permis d'évaluer à 600,000 francs le produit du littéra b de ces recettes pour l'année 1899, soit 50,000 francs de plus qu'en 1898.

Quant au produit du droit de licence, évalué à 2,400,000 francs pour l'année 1898, on estime qu'il ne sera pas supérieur à 2,515,000 francs en 1899. On sait que la recette entière est versée au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

ART. 8 DU TABLEAU. — *Enregistrement.*

La marche ascendante du rendement des droits d'enregistrement permet, nonobstant la diminution à résulter de l'application de la loi du 21 mai 1897 sur les petites propriétés rurales, de fixer l'évaluation pour l'exercice 1899 au chiffre du produit moyen de la dernière période quinquennale, soit 20,000,000 de francs.

L'augmentation, comparativement à 1898, est de 400,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10 DU TABLEAU. — *Hypothèques.*

La moyenne du produit de cet impôt pour les cinq dernières années s'élève, en chiffre rond, à fr. 3,350,000 »

On propose ce chiffre comme évaluation pour 1899.

La somme inscrite au Budget de 1898 s'élève à 3,300,000 »

AUGMENTATION. fr. 50,000 »

ART. 11 DU TABLEAU. — *Successions, etc. — Litt. b. Droit de mutation en ligne directe.*

Les droits de mutation en ligne directe sont en décroissance constante.

Le produit des trois dernières années est sensiblement inférieur à la moyenne de la dernière période quinquennale.

Cela étant, les prévisions les plus larges ne doivent pas, semble-t-il, dépasser la moyenne des trois dernières années, soit 2,340,000 francs. Ce chiffre accuse une diminution de 160,000 francs sur l'évaluation du littéra b de l'article 11 du Budget de 1898.

Litt. c. — *Droits dus par les époux survivants.*

Le produit des droits dus par les époux survivants s'est maintenu très approximativement à 320,000 francs pour chacune des années 1893, 1895, 1896 et 1897, comprises dans la dernière période quinquennale.

L'année 1894 seule marque un écart qui porte la moyenne à 330,000 francs.

C'est le premier de ces chiffres qui doit être pris pour base de l'évaluation de l'exercice 1899, soit 320,000 francs. Cette somme est en diminution de 20,000 francs sur celle inscrite au littéra c de l'article 11 du Budget de 1898.

ART. 12 DU TABLEAU. — *Timbre.*

L'accroissement constaté chaque année dans le rendement de cet impôt justifie l'inscription, au Budget de 1899, d'une somme de 6,800,000 francs, supérieure de 100,000 francs à celle figurant au Budget de 1898.

ART. 14 DU TABLEAU. — *Amendes en matière d'impôts.*

La moyenne de la dernière période quinquennale paraît élevée, à cause du produit quelque peu anormal de l'année 1894. Elle descendrait à 548,000 francs si l'on n'opérait que sur les quatre autres années, dont les recettes, d'ailleurs, sont à peu près égales entre elles.

On propose, comme évaluation de 1899, 350,000 francs. C'est 25,000 francs de moins que la somme inscrite au Budget de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 18 DU TABLEAU. — *Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport.*
Droits de quais et de bassins.

Ces droits ne sont perçus au profit du Trésor que depuis le 1^{er} janvier 1896. De 27,931 francs qu'était la recette en 1896, celle-ci s'est élevée à 41,211 francs pour 1897; ces chiffres permettent d'escompter en 1899 un produit de fr. 35,000 »
en rapport avec la moyenne.

Prévisions de 1898 25,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 10,000 »

ART. 19 DU TABLEAU. — *Chemin de fer.*

La somme portée comme évaluation au Budget de l'exercice 1898 s'élève à 179,500,000 francs, laquelle se décompose comme il suit :

Ancien réseau	fr. 160.000 000 »
Lignes reprises. {	Grand-Central belge 14.600.000 »
	Liégeois-Limbourgeois 2,700,000 »
	Anvers-Gand 1,500,000 »
	Gand-Eecloo 700,000 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 179,500,000 »

Les éléments d'appréciation d'une certitude suffisante faisant défaut en ce moment, on ne peut que maintenir pour 1899 le montant prévu pour 1898.

ART. 21 DU TABLEAU. — *Postes.*

D'après les résultats connus, la recette totale de l'année 1897 atteindra environ 21,636,000 francs.

Celle prévue pour l'exercice 1898 s'élève à 22,000,000 de francs.

On peut évaluer provisoirement à la même somme la recette probable de l'exercice 1899.

La somme de 22,000,000 de francs comprend les recettes à provenir de la présentation à l'acceptation et de l'encaissement des effets de commerce, ainsi que de la taxe des abonnements aux journaux.

Ces recettes, évaluées respectivement à 880,000 francs et à 50,000 francs, n'entrent pas dans la formation du fonds communal et doivent, par consé-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

quent, être déduites de la recette totale pour obtenir la somme nette à partager entre l'État et les communes, soit :

fr. 22,000,000 — 930,000 =	fr. 21,070,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal	8,638,700 »
La part de l'État serait donc de	fr. 12,431,300 »
à laquelle il faut ajouter les sommes de 880,000 francs et de 50,000 francs ci-dessus	930,000 »
Soit une recette nette au profit du Trésor de	fr. 13,361,300 »

Quoique l'évaluation de 1898 soit maintenue quant à la recette totale, la part de l'État augmente cependant de 13,530 francs. Cette augmentation résulte de la part plus importante attribuée aux taxes sur les effets de commerce et sur les abonnements aux journaux, dont le produit est entièrement acquis au Trésor.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 26 DU TABLEAU. — *Dépandances du chemin de fer.*

On propose d'adopter pour 1899 une évaluation de 110,000 francs, qui correspond à la moyenne de la dernière période quinquennale et a été dépassée en 1893, 1894 et 1896; elle présente, comparativement à 1898, une diminution de 10,000 francs, justifiée en partie par le fait que le Département des Chemins de fer a renoncé à la location des herbages croissant le long des lignes à grande circulation.

ART. 27 DU TABLEAU. — *Établissements et services régis par l'État.*

Aux termes d'une convention avec la ville de Bruxelles, l'État a fait abandon de la redevance de 13,000 francs que la ville versait annuellement par suite du rachat du Jardin botanique. Le montant de l'évaluation de l'article 27 est réduit à due concurrence.

ART. 28 DU TABLEAU. — *Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.*

Eu égard aux rendements de 1896 et 1897, qui se sont élevés respectivement à 755,622 francs et à 749,452 francs, et à la moyenne des cinq dernières années, qui est de 694,398 francs, on peut, sans crainte de mécompte, supputer le produit de 1899 à fr. 700,000 »
Estimation de 1898 670,000 »

AUGMENTATION. fr. 30,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 29 DU TABLEAU. — *Revenus des domaines.*

Les revenus de 1894 et 1895 comprennent les intérêts de prêts faits à certains industriels à la suite des troubles de 1886.

En éliminant ces intérêts, le produit moyen des cinq dernières années, déduction faite de la plus forte et de la plus faible, est d'environ fr. 733,000 »
somme que l'on propose d'inscrire comme évaluation au projet de Budget de 1899 et qui reste notablement en dessous des résultats réels de 1896 et 1897.

Évaluation de 1898 fr. 686,500 »

AUGMENTATION. fr. 46,500 »

ART. 52 DU TABLEAU. — *Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Par suite de la suppression des cautionnements des agents du Département des Chemins de fer autres que les comptables justiciables de la Cour des Comptes, il devra être vendu un capital nominal de 7,500,000 francs, en rente belge à 5 %, appartenant à la Caisse des dépôts.

Les intérêts de ce capital viendront en déduction du produit revenant à l'État, lequel s'est élevé, en 1897, à fr. 2,950,960 59.

Comme conséquence de cette diminution d'intérêts, l'évaluation à inscrire au projet de Budget de 1899 devra être ramenée à 2,725,000 francs, soit une réduction de 145,000 francs.

ART. 37 DU TABLEAU. — *Produit de la régie du Moniteur (arrêté royal du 24 juin 1868).*

Les actes insérés dans le *Recueil des actes de sociétés* deviennent de plus en plus nombreux et l'on peut prévoir de ce chef, pour 1899, une augmentation de recette de 10,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

ART. 40 DU TABLEAU. — *Produit du placement des fonds disponibles du Trésor.*

Le produit réalisé en 1897 s'est élevé à 1,056,710 francs, alors qu'il était évalué à 500,000 francs.

Il n'est pas possible de déterminer avec quelque exactitude l'importance des placements qui pourront être effectués en 1899. On estime toutefois que l'évaluation de la recette peut être portée à 700,000 francs, soit une augmentation de 200,000 francs sur l'évaluation de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41 DU TABLEAU. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque nationale. (Loi du 20 mai 1872, art. 1^{er}, n° 4.)*

Ce produit suit une marche constamment ascendante. De 660,605 francs que le Trésor a reçus pour 1893, la recette s'est élevée, pour 1897, à fr. 977,967 05.

On propose de porter l'évaluation à inscrire au projet de Budget de 1899 à 850,000 francs, chiffre légèrement supérieur à la recette moyenne des cinq dernières années.

L'évaluation adoptée pour 1898 est de 750,000 francs

ART. 43 (ancien). — *Intérêts à 3 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement.*

Ces avances étant aujourd'hui remboursées, l'évaluation doit disparaître du Budget des Voies et Moyens.

ART. 45 DU TABLEAU. — *Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux.*

Pour l'année 1897, la recette s'est élevée à fr. 562,208 43; pour 1898, elle est évaluée à 620,000 francs.

A raison de la mise en exploitation de lignes nouvelles et du développement constant du trafic, le produit des actions appartenant à l'État continuera à s'accroître.

On croit rester dans les limites d'une évaluation modérée en proposant de porter au projet de Budget de 1899 le chiffre de 690,000 francs, soit une augmentation de 70,000 francs sur l'évaluation de 1898.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 44 DU TABLEAU. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

Le produit des impôts directs perçus par l'Administration des Contributions est en augmentation constante, et aussi, par conséquent, le montant des centimes provinciaux et communaux auxquels ces impôts servent de base.

Il en résulte un accroissement des frais de perception, lesquels sont remboursés au Trésor.

D'après la moyenne des cinq dernières années, une somme de 550,000 francs peut être portée de ce chef au Budget de 1899, soit une augmentation de 30,000 francs comparativement à l'évaluation votée pour 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 36 DU TABLEAU. — *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)*

Les crédits ci-après sont demandés pour faire face au service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1898 :

1° Par l'article 29 du Budget de la Dette publique.	fr. 2,644,000 »
2° — 7 — du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	40,000 »
3° Par l'article 8, litt. a, du même Budget	61,000 »
ENSEMBLE.	fr. 2,745,000 »

L'État recouvrera les trois cinquièmes de cette somme, soit 1,647,000 francs, formant la quote-part des provinces et des communes dans le payement des pensions.

C'est ce chiffre qu'il convient de porter au Budget de 1899; il est supérieur de 29,400 francs à l'évaluation votée pour 1898.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, existant au 31 décembre 1898, seront recouvrés, pendant l'année 1899, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

Le Budget des recettes ordinaires de l'État pour l'exercice 1899 est évalué à la somme de quatre cent vingt-quatre millions quatre cent vingt-huit mille sept cent septante-huit francs quarante centimes (fr. 424,428,778 40).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1899.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(36)

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1899.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		CHAPITRE I ^{er} . IMPÔTS.			
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.			
	1	Contribution foncière.	25,615,000 "		
	2	Principal (y compris 6,000,000 de francs pour la valeur locative)	16,950,000 "		
		15 centimes additionnels ordinaires sur le principal.	2,542,500 "		
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.	1,200,000 "		
		Frais d'expertise	15,500 "		
	3	Droit de patente	7,800,000 "		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle).	600,000 "		
		Principal	480,000 "		
		25 centimes additionnels	120,000 "		
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.			
	5	Douanes	(1) 58,746,429 "		
	6	a. Vins étrangers (2) 5,575,000 "			
		b. Vins de fruits secs	6,000 "		
		c. Eaux-de-vie indigènes (3) 58,759,250 "			
		d. Bières (4) 11,050,000 "			
		e. Vinaigres de bières (5) 15,000 "			
		f. " autres que de bières (6) 9,750 "			
		g. Acide acétique (7) 32,500 "	58,708,000 "		
		h. Sucres de canne et de betterave (8) 2,697,500 "			
		i. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	600,000 "		
		j. Margarine	400,000 "		
		k. Tabacs { étrangers 1,265,000 "			
			indigènes 500,000 "		
			a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	5,000 "	
			b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'Etat, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, rétributions du chef du rajustage des poids et taxes de vérification des poids et mesures, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc. (9) 600,000 "		
	7	Recettes diverses	603,000 "		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				54,723,000 .	
				98,057,429 .	

(1) Déduction faite, d'une part, de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières, soit 175,000 francs; de 25.463 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 509,250 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres, soit 105,000 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 87,500 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les betteraves, soit 32,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les sirops et mélasses, soit 140,000 francs, ensemble une somme de 3,469,250 francs à attribuer au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860; déduction faite, d'autre part, du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et sur les viandes fraîches, soit 2,000,000 de francs, et d'une somme de 1,784,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 3,784,321 francs à attribuer au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,925,000 francs, à attribuer au fonds communal.

(3) Id. 25.463 % id. 13,210,750 francs, id.

(4) Id. 35 % id. 5,950,000 francs, id.

(5) Id. id. id. 7,000 francs, id.

(6) Id. id. id. 5,250 francs, id.

(7) Id. id. id. 17,800 francs, id.

(8) Id. id. id. 1,482,500 francs, id.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 2,815,000 francs, à attribuer au fonds spécial.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		ENREGISTREMENT, ETC.		
	8	Enregistrement	20,000,000 »	
	9	Greffe	1,000,000 »	
	10	Hypothèques	5,350,000 »	
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	11	Successions, etc. { a. Successions et mutations par décès. . fr. 16,700,000 » b. Droit de mutation en ligne directe. . . 2,340,000 » c. Droits dus par les époux survivants . . 320,000 »	19,360,000 »	51,425,000 »
	12	Timbre	6,800,000 »	
	13	Naturalisations	15,000 »	
	14	Amendes en matière d'impôts	350,000 »	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts	550,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		204,205,420 »
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES	16	Rivières et canaux	1,260,000 »	
	17	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut, à Anvers . . .	500,000 »	1,595,000 »
	18	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. Droits de quais et de bassin .	35,000 »	
	19	Chemin de fer	179,500,000 »	
	20	Télégraphes et téléphones	7,000,000 »	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	Postes { a. Taxes des correspondances en général fr. 12,050,100 » b. — sur les mandats et bons de poste . 401,200 » c. — sur les abonnements 50,000 » d. — sur les effets de commerce . . . 880,000 »	(1) 15,561,500 »	201,291,300 »
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,350,000 »	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	80,000 »	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 22,000,000 de francs, comprenant une recette de 50,000 francs du chef des abonnements aux journaux et une recette de 880,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent intégralement à l'État. La part de 11 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 21,070,000 francs, et s'élève ainsi à 8,658,700 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
CHAPITRE III.					
CAPITAUX ET REVENUS.					
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	24	Domaines (valeurs capitales).	500,000	13,120,900	
	25	Forêts.	700,000		
	26	Dépenses du chemin de fer	110,000		
	27	Établissements et services régis par l'État	30,000		
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	700,000		
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	29	Revenus des domaines.	735,000		
	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	115,000		
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	352,500		
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	2,725,000		
	33	— des actes des commissariats maritimes.	150,000		
	34	— des droits de chancellerie	10,800		
	35	— des droits de pilotage	5,100,000		
	36	— des droits d'écluses	7,500		
	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	150,000		
	38	— des établissements de bienfaisance de l'État	101,100		
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale.	900,000		
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	700,000		
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872, art. 1 ^{er} , n° 4.).	850,000		
	42	Intérêts à 5 1/2 % sur 50,000 actions de capital de la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	525,000		
	43	Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux.	690,000		
CHAPITRE IV.					
REMBOURSEMENTS.					
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	550,000		
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	190,000		
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comp- tables.	18,000		
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	510,000		
PRISONS.	48	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier.	22,084		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	49	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 .	4,209,140 40
	50	Recettes diverses et accidentelles.	500,000 .	
	51	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 .	
	52	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 .	
	53	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	30,000 .	
	54	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie. . . .	175,000 .	
	55	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 .	
	56	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,647,000 .	
	57	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . .	10,510 40	
	58	Établissements de bienfaisance.	467,650 .	
TOTAL du projet de Budget des Voies et Moyens. fr.				424,428,778 40

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1899.

(42)

ÉTAT
DES
PRODUITS ET REVENUS
RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1893, 1894, 1895, 1896 ET 1897
ET COMPARAISON
AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1898
DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1899.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1895.	1894.	1893.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	51,085,577	51,469,405	51,854,028
	Douanes, accises et recettes diverses.	69,085,504	70,872,441	76,252,070
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	51,600,019	51,162,959	50,672,247
ENSEMBLE. . . . fr.		171,768,700	173,504,805	178,758,354
II. — Péages		160,224,706	168,187,556	171,065,378
III. — Capitaux et revenus		16,547,112	17,205,470	18,417,756
IV. — Remboursements		5,744,158	5,704,212	5,587,425
TOTAUX GÉNÉRAUX fr.		552,284,746	562,599,825	571,828,915

DÉVELOP

		I. — IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier.	24,655,440	24,801,141	24,958,089	
	2	Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise).	18,944,445	19,177,650	19,314,551	
	3	Patentes (principal et 20 % additionnels).	6,942,005	7,119,505	7,182,851	
	4	Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add).	542,887	571,125	597,657	
	TOTAUX fr.		51,085,577	51,469,405	51,854,028	
	5	Douanes : Droits d'entrée.	25,845,940	26,692,515	30,294,695	
	6	Accises.	Vins étrangers et vins de fruits secs.	3,252,088	3,686,156	3,988,554
			Eaux-de-vie indigènes	24,270,472	24,515,574	25,340,490
			Bières	10,154,115	10,285,916	10,754,804
			Vinaigres et acide acétique	75,589	48,507	52,125
Sucres de canne et de betterave			5,598,592	5,695,788	4,051,788	
Glucoses et autres sucres non cristallisables.			553,919	570,647	616,149	
Margarine			"	"	29,087	
Tabacs { étrangers			"	"	"	
indigènes	865,546	1,025,364	591,406			
TOTAUX fr.		42,754,521	45,652,552	45,584,405		
7	Recettes diverses	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	5,700	5,792	5,090	
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre et du chef de rajustage de poids et mesures, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.	505,345	545,602	540,891	
		TOTAUX. . . .	507,045	547,594	552,981	
TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. . . .		69,085,504	70,872,441	76,252,079		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

52,978,608	53,565,224	52,150,128	53,541,000	54,725,000	1,182,000	"
89,632,246	107,192,068	83,350,841	97,527,429	98,057,429	530,000	"
51,628,544	52,882,012	51,589,116	51,078,000	51,423,000	550,000	205,000
194,259,198	215,459,504	187,090,085	202,146,429	204,205,429	2,262,000	205,000
177,415,554	188,571,560	175,067,051	202,862,770	202,886,500	23,550	"
12,795,751	14,205,482	18,195,470	12,871,400	15,129,900	456,500	198,000
4,207,461	4,795,826	4,007,412	4,149,749	4,209,149	59,400	"
388,655,744	420,810,172	382,359,998	422,050,548	424,428,778	2,801,450	405,000
AUGMENTATION fr.					2,598,450	

PEMENTS.

25,128,121	25,294,059	24,967,146	25,456,000	25,615,000	159,000	"	Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.
19,654,642	19,990,844	19,416,424	20,085,000	20,708,000	623,000	"	
7,814,656	7,655,480	7,538,611	7,400,000	7,800,000	400,000	"	
531,209	446,861	427,947	600,000	600,000	"	"	
52,978,608	53,565,224	52,150,128	53,541,000	54,725,000	1,182,000	"	
58,709,069	57,795,510	51,884,746	58,651,429	58,746,429	115,000	"	
4,627,612	3,957,575	3,902,595	5,581,000	5,581,000	"	"	
20,156,166	47,024,700	50,158,640	58,759,250	58,759,250	"	"	
11,507,720	11,627,885	10,818,087	10,725,000	11,050,000	325,000	"	
78,592	99,001	70,283	55,250	55,250	"	"	
4,057,900	3,494,608	5,775,215	2,697,500	2,697,500	"	"	
775,445	791,565	658,005	560,000	600,000	40,000	"	
328,266	407,855	255,069	400,000	400,000	"	"	
"	649,478	649,478	1,265,000	1,265,000	"	"	
"	47,759	632,019	300,000	500,000	"	"	
50,509,501	68,699,622	50,900,089	58,345,000	58,708,000	363,000	"	
2,702	2,501	5,157	3,000	3,000	"	"	
520,974	696,435	562,849	550,000	600,000	50,000	"	
525,676	698,956	566,006	555,000	605,000	50,000	"	
89,632,246	107,192,068	83,350,841	97,527,429	98,057,429	530,000	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1893.	1894.	1895.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		I. — IMPÔTS (SUITE).			
	8	Enregistrement Actes Civils publics Sous seing privé Judiciaires D'huissiers. Lettres de noblesse. Permis de changer de nom de famille Droits en débet recouvrés <td>16,855,624 791,258 855,656 1,000,115 2,610 2,520 "</td> <td>17,029,284 770,449 772,280 994,747 870 580 "</td> <td>17,320,651 691,429 884,814 988,556 580 1,395 "</td>	16,855,624 791,258 855,656 1,000,115 2,610 2,520 "	17,029,284 770,449 772,280 994,747 870 580 "	17,320,651 691,429 884,814 988,556 580 1,395 "
		TOTAUX. . . . fr.	19,485,561	19,568,210	19,887,405
	9	Greffe Mise au rôle Rédaction, dépositions de témoins et expéditions. . . Légalisations et recherches <td>250,235 781,521 15,508</td> <td>225,988 772,947 10,827</td> <td>218,157 770,205 15,653</td>	250,235 781,521 15,508	225,988 772,947 10,827	218,157 770,205 15,653
		TOTAUX. . . . fr.	1,027,064	1,000,762	1,004,015
	10	Hypothèques Droits d'inscription. Droits de transcription d'actes de mutation. <td>241,880 5,001,499</td> <td>252,671 5,015,925</td> <td>235,095 5,097,879</td>	241,880 5,001,499	252,671 5,015,925	235,095 5,097,879
		TOTAUX. . . . fr.	5,243,579	5,246,596	5,552,974
	11	Successions Droits de succession Id. de mutation par décès Id. de mutation sur les successions en ligne directe. . Id. dus par les époux survivants <td>17,495,950 587,038 2,821,575 526,479</td> <td>17,056,549 524,706 2,755,215 584,498</td> <td>15,917,014 217,623 2,475,551 517,657</td>	17,495,950 587,038 2,821,575 526,479	17,056,549 524,706 2,755,215 584,498	15,917,014 217,623 2,475,551 517,657
		TOTAUX. . . . fr.	21,050,820	20,498,968	18,926,545
	12	Timbre. Débit. Timbres fixes. Formules pour actes de procès. Huissiers Postes à l'intérieur. à l'étranger. Passe-ports Permis de port d'armes de chasse Permis de chasse au levrier Timbres proportionnels pour effets de commerce Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger. . Id. à l'étranger. Timbres adhésifs pour affiches. Timbres de dimension Visa. Timbres proportionnels Timbres de dimension Timbres fixes. Warrants Extraor- dinaire. Timbres proportionnels. Effets de commerce. Bons de caisse, billets au porteur, etc. . Effets, récépissés, obligations, etc. Coupures. Timbres de dimension. Papiers blancs pour actes, etc. Alfiches Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel. . . . <td>102,950 47,800 " 4,928 477,960 455 589,462 225,666 12,425 506,681 2,158,566 147,289 56,162 621 1,120,945 461,071 " " " 551,782 44,825 "</td><td>106,750 49,650 " 5,052 467,550 595 579,994 227,521 12,755 552,996 2,095,241 140,180 55,855 556 1,125,487 515,029 " " " 544,228 44,507 802</td><td>105,950 49,125 " 8,672 460,180 585 581,574 259,766 29,127 529,089 2,077,897 195,753 40,529 957 1,181,469 1,162,547 " " " 552,906 59,547 "</td>	102,950 47,800 " 4,928 477,960 455 589,462 225,666 12,425 506,681 2,158,566 147,289 56,162 621 1,120,945 461,071 " " " 551,782 44,825 "	106,750 49,650 " 5,052 467,550 595 579,994 227,521 12,755 552,996 2,095,241 140,180 55,855 556 1,125,487 515,029 " " " 544,228 44,507 802	105,950 49,125 " 8,672 460,180 585 581,574 259,766 29,127 529,089 2,077,897 195,753 40,529 957 1,181,469 1,162,547 " " " 552,906 59,547 "
		TOTAUX. . . . fr.	5,849,388	5,882,268	6,652,853
	13	Naturalisations	24,000	10,250	14,000
	14	Amendes en matière d'impôts.	555,917	405,277	552,075
	15	Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts . .	585,890	545,628	501,780
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . fr.	51,600,019	51,162,950	50,672,247

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNEES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
20,200,609	20,986,454	20,025,648	19,600,000	20,000,000	400,000	•	
20,200,609	20,986,454	20,025,648	19,600,000	20,000,000	400,000	•	
995,807	986,269	1,004,585	1,000,000	1,000,000	•	•	
995,807	986,269	1,004,585	1,000,000	1,000,000	•	•	
5,428,855	5,565,221	5,565,005	5,500,000	5,550,000	50,000	•	
5,428,855	5,565,221	5,565,005	5,500,000	5,550,000	50,000	•	
19,511,595	19,544,000	19,822,585	19,540,000	19,560,000	•	180,000	
19,511,595	19,544,000	19,822,585	19,540,000	19,560,000	•	180,000	
6,787,440	7,049,550	6,444,500	6,700,000	6,800,000	100,000	•	
6,787,440	7,049,550	6,444,500	6,700,000	6,800,000	100,000	•	
5,500	19,250	14,200	15,000	15,000	•	•	
541,563	545,000	559,617	575,000	550,000	•	25,000	
559,175	588,268	555,518	550,000	550,000	•	•	
51,628,544	52,882,012	51,582,116	51,078,000	51,425,000	550,000	205,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS REALISÉS PEN		
			1895.	1894.	1895.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	72,247	84,961	82,995
		Maestricht à Bois-le-Duc	85,956	98,919	99,112
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	274,245	512,870	519,673
		Embranchement vers le camp de Beverloo	2,027	2,521	1,743
		Id. vers Hasselt	11,098	15,555	15,869
		Id. vers Turnhout	14,059	14,590	15,951
		Turnhout à Anvers par Saint-Job m't Goor	25,181	22,940	24,599
		Sambre	118,792	114,920	116,842
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	189,084	207,622	200,129
		Centre	1,075	854	1,096
		Mons à Condé	44,241	45,111	45,545
		Pommerœul à Antoing	52,459	54,600	49,875
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	5,154	5,658	4,406
		{ Schipdonck à Halgerhoeke	6,922	7,448	7,227
		Roulers à la Lys	5,128	5,574	5,464
		Gand à Ostende { Droit général	56,216	57,527	58,418
		{ Droit à la porte de Damme	"	"	"
		Plasschendaale, par Nieuport et Furnes, vers la France	15,792	15,047	12,075
		Moervaert	5,195	5,275	5,825
		Grande Nèthe	"	"	"
		Petite Nèthe (canalisée)	2,257	2,256	2,245
		Gand à Terneuzen	26,272	29,595	50,127
		Meuse	151,958	155,012	152,561
		Ourthe	5,545	5,505	6,555
		Escaut	78,074	88,855	91,621
		Lys	46,055	49,091	51,547
		Démer	"	"	"
		Yser	5,212	4,752	4,578
		Ypres à l'Yser	1,552	1,568	1,215
		Loo	947	1,154	871
		Bossuyt	8,712	8,542	7,772
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	120	145	471
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	24,860	24,160	29,796
		Redevance de la société nautique anversoise	55	152	185
		Routes appartenant à l'État (pour mémoire)	5,125	7,755	5,265
	17	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	559,003	200,000	505,521
	18	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin	"	"	"
	TOTAL. . . . fr.		1,829,955	1,599,558	1,904,528
CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.	19	Chemin de fer	140,755,751	147,811,249	149,545,035
	20	Télégraphes et téléphones	5,540,996	5,895,115	6,457,400
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les mandats et bons de poste, sur les abonnements et sur les effets de commerce	11,015,407	11,750,695	11,968,821
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,054,675	1,074,507	1,157,099
	25	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	69,954	78,212	74,005
TOTAL DES PÉAGES fr.			160,224,796	168,187,556	171,065,578

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS	En MOINS.	
1,577,900	1,600,000	1,450,219	1,260,000	1,260,000	"	"	
6,600	8,710	6,687	"	"	"	"	
100,000	500,000	588,504	500,000	500,000	"	"	
5,005	44,150	25,577	25,000	55,000	10,000	"	
1,987,505	1,952,860	1,868,987	1,585,000	1,595,000	10,000	"	
155,079,705	164,821,000	151,598,268	179,500,000	179,500,000	"	"	
6,585,486	7,125,000	6,316,017	7,000,000	7,000,000	"	"	
12,508,493	13,159,500	12,076,195	15,547,770	15,561,500	15,550	"	
1,180,259	1,255,700	1,152,448	1,350,000	1,350,000	"	"	
75,908	77,500	75,116	80,000	80,000	"	"	
177,415,554	188,371,560	173,067,051	202,862,770	202,886,500	25,550	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1895.	1894.	1893.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	24	III. — CAPITAUX ET REVENUS. Prix de vente de terrains { Rivières et canaux 45,251 { Routes 16,969 Produit d'autres aliénations d'immeubles 5,129 Produits { des successions en déshérence 42,189 { nets des épaves 547 Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concedés, messageries, etc., et non réclamés 1,024 Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inven- taires, etc. 950 provenant du Départ ^t des Affaires Étrangères 1,268 id. id. des Finances 11,266 id. id. de la Guerre 182,572 id. id. de l'Agriculture et des Tra- vaux publics 55,252 id. id. de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique 1,095 id. id. de la Justice 9,515 id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. 16,045 id. id. de l'Industrie et du Travail. id. de la Cour des Comptes. 1,427 Remboursement { du fonds de l'industrie nationale de capitaux. { de créances ordinaires. Rachat et transfert de rentes 511 Transactions en matière domaniale. Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, inté- rêts moratoires compris 26,558 Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) Produit d'objets saisis et confisqués. 5,694 Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis 950 TOTAUX.fr. Prix de vente de coupes de bois 548,049 Id. de chablis, bois de délit et d'élagages 148,954 Id. d'objets saisis et confisqués Id. de glandée, panage, foin et herbages 22,458 Fermages des propriétés dépendantes des forêts. 14,609 Id. du droit de chasse 18,992 Id. id. de pêche (baux et licences) 1,428 Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral 5,214 Redevances pour construction d'usines et droit d'usage 20,851 Indemnités pour carbonisation TOTAUX.fr. A REPORTER.fr.				
	25	Forêts. TOTAUX.fr. A REPORTER.fr.	420,257	1,009,580	1,197,666	
			548,049	495,814	627,747	
			148,954	125,066	145,591	
			"	"	"	
			22,458	8,857	457	
			14,609	14,711	14,728	
			18,992	17,255	19,050	
			1,428	1,205	1,051	
			5,214	2,841	3,189	
			20,851	18,556	17,124	
			"	"	"	
			778,555	680,263	828,877	
			1,198,772	1,689,623	2,026,545	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
469,580	590,000	757,569	500,000	500,000	"	"	
469,580	590,000	757,569	500,000	500,000	"	"	
784,605	725,000	759,455	700,000	700,000	"	"	
784,605	725,000	759,455	700,000	700,000	"	"	
1,254,185	1,515,000	1,496,824	1,200,000	1,200,000	"	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1893.	1894.	1895.
		REPORT. . . fr.	1,198,772	1,689,625	2,026,545
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	19,172	19,520	18,450
		Location de bâtiments.	6,798	7,157	7,575
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	8,509	6,782	7,453
		Id. de vidanges.	"	"	"
	26	Dépendances du chemin de fer. Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810.	979	755	677
		Argent non réclamé.	2,346	5,176	5,065
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises.	49,480	52,572	19,617
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	7,566	22,559	4,975
		Id. d'objets non réclamés.	12,546	18,290	15,784
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,141	6,852	11,917
		TOTAUX. . . fr.	112,357	157,401	87,471
		École vétérinaire. Pensions d'animaux malades.	9,745	9,528	9,010
		Produits des ventes d'objets divers.	410	500	560
		Ecoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.	760	56	590
		Insertions au <i>Moniteur</i> (Loi du 50 juillet 1889).	127	88	45
	27	Établissements et services régis par l'État. Bénéfices de la fonderie de canons.	"	"	"
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,588	15,606	15,618
		Section normale d'enseignement moyen pour filles.	5,800	6,240	6,410
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles.	14,410	15,725	15,725
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.	"	"	"
		TOTAUX. . . fr.	46,840	45,521	45,586
		Produit des examens universitaires.	58,914	56,949	41,800
		Id. des examens et visa des diplômes.	70,887	74,450	78,251
		Id. divers.	2	1	"
		Id. des brevets d'invention.	400,150	416,890	450,670
		Id. du quart des salaires sur transcriptions.	50,487	49,887	50,775
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consi- gnation.	16	7	20
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la con- vention littéraire faite avec la France.	"	"	"
	28	Produits divers et accidentels. Id. des taxes perçues pour marques de fabrique et de com- merce.	5,880	5,700	6,510
		Restitutions volontaires.	279	145	1,281
		Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées).	379	179	65
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées.	"	20	"
		Restitution de parts d'amendes indûment attribuées.	167	40	1
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication.	55,975	58,994	71,590
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	2,854	2,747	5,581
		Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	25,020	2,067	5,750
		TOTAUX. . . fr.	650,970	628,074	687,872
		A REPORTER. . . fr.	2,008,919	2,500,619	2,847,472

ENREGISTRE-
MENT
ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
1,254,185	1,515,000	1,496,824	1,200,000	1,200,000	"	"	
154,701	90,500	112,482	120,000	110,000	"	10,000	
154,701	90,500	112,482	120,000	110,000	"	10,000	
45,985	45,000	45,586	45,000	50,000	"	15,000	
45,985	45,000	45,586	45,000	50,000	"	15,000	
755,622	749,455	694,598	670,000	700,000	50,000	"	
755,622	749,455	694,598	670,000	700,000	50,000	"	
2,190,489	2,197,955	2,549,090	2,055,000	2,040,000	50,000	25,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1895.	1894.	1893.
		REPORT fr.	2,008,919	2,500,619	2,847,472
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	97,684	115,250	108,702
		Domaine de Tervueren	4,957	4,885	11,078
		Fermages et vente d'arbres	3,560	4,624	2,221
		Menus produits	31,587	52,055	56,192
		Génie militaire. { Location de biens-fonds et de bâtiments	29,298	65,357	17,505
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,762	5,722	8,509
		Fermages de pêche et de chasse	1,111	504	474
		Arrérages de rentes	8,548	12,222	15,516
		Redevances pour concessions de prises d'eau	.	.	.
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	157	42,525	50,522
		Id. id. de créances ordinaires	8	.	56
		Produits des sablières et mines (forêts exceptées)	2,515	2,500	1,802
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810).	47,449	54,180	54,520
		Location de terrains pro- { Rivières et canaux	8,589	8,675	8,905
		venant d'emprises	86,940	75,710	96,486
		Vente d'arbres, planta- { Rivières et canaux	181,751	207,872	525,595
		tions, herbages, etc.	44,048	44,514	44,489
		Droits de pêche (rivières et canaux)	5,495	2,759	95
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	.	.	.
		Produit des redevances pour la visite de monuments et propriétés de l'État	.	.	.
		TOTAUX fr.	556,857	677,022	770,935
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	2,565,756	3,177,641	3,627,407
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	29,001	52,109	24,445
		Id. id. au Recueil spécial des actes de société	17,604	17,612	19,127
		Postes. Id. id. aux Annales parlementaires	18,499	50,500	19,896
		Services régis Id. id. au Compte rendu analytique	27,165	80,711	65,915
		par l'État. Id. id. au Recueil des lois et arrêtés	280	584	360
		Id. id. aux Documents parlementaires	178	228	197
		Id. id. au bulletin international des tarifs douaniers	1,485	1,565	1,290
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.) fr.	94,210	182,909	151,250
		Produits divers des prisons	402,052	575,454	546,074
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,965,400	2,928,295	5,122,150
		Id. des actes des commissariats maritimes	121,056	126,159	125,905
		Id. des droits de chancellerie	10,846	9,275	9,145
		Id. id. de pilotage	2,498,205	2,615,428	2,687,622
		Id. id. d'écluses	.	.	.
		Id. id. de fanal	1,157,565	1,259,750	1,526,007
		Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	96,740	107,554	127,754
		Id. des établissements de bienfaisance de l'État	86,279	94,172	109,199
		Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	865,674	865,672	795,555
		Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	632,100	481,200	426,000
		Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	660,665	748,740	851,175
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,100,548	4,184,965	4,251,561
		Intérêts à 5 1/2 % sur 30,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	259,918	.	.
		Intérêts à 5 % sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	52,500	52,500	40,657
		Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chem. de fer vicinaux	.	.	440,565
		TOTAUX (Trésorerie générale) fr.	15,485,094	15,469,466	14,515,045
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	16,547,112	17,205,470	18,417,756

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En MOINS.	
2,190,489	2,197,955	2,549,090	2,055,000	2,040,000	50,000	25,000	
802,524	800,000	725,264	686,500	755,000	46,500	.	
802,524	800,000	725,264	686,500	755,000	46,500	.	
2,995,015	2,997,955	3,072,554	2,719,500	2,775,000	76,500	23,000	
107,446	95,471	121,855	115,000	115,000	.	.	
107,446	95,471	121,855	115,000	115,000	.	.	
550,169	584,279	571,206	552,500	552,500	.	.	
2,868,942	2,950,961	2,967,146	2,870,000	2,725,000	.	145,000	
154,612	141,600	129,862	150,000	150,000	.	.	
9,517	9,484	9,655	10,800	10,800	.	.	
2,854,518	3,057,700	2,758,255	5,100,000	5,100,000	.	.	
.	7,400	7,400	7,500	7,500	.	.	
121,001	.	1,288,040	.	.	.	.	
148,782	157,547	127,651	120,000	150,000	10,000	.	
100,995	127,519	105,595	101,100	101,100	.	.	
1,000,105	1,156,450	951,885	900,000	900,000	.	.	
750,000	1,056,710	665,202	500,000	700,000	200,000	.	
858,555	977,967	819,580	750,000	850,000	100,000	.	
.	.	4,178,957	.	.	.	.	
.	525,000	152,985	525,000	525,000	.	.	
55,855	59,452	15,000	50,000	.	.	50,000	
482,615	562,209	495,072	620,000	690,000	70,000	.	
9,545,105	10,729,779	14,050,057	9,684,400	9,889,400	580,000	175,000	
12,795,751	14,205,482	18,105,470	12,871,400	13,129,900	450,500	198,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.		Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
				1893.	1894.	1895.
IV. — REMBOURSEMENTS.						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44		Frais de perception des centimes provinciaux	135,083	137,401	138,275
			id. id. communaux	419,862	425,747	451,583
	45		Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	182,556	180,890	218,678
TOTAUX (contributions directes, etc.). . . . fr.				738,181	744,047	788,534
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	{ Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes.	"	200	"
			{ Actes de chargement de divers chefs	82	3,550	8,112
		Déficits des comptables.	{ Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	2,738	6,808	1,016
			{ Recouvrements divers	7,091	14,020	25,086
		TOTAUX. . . . fr.				9,859
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances	576	521	126
			Remboursement et dégrèvement de contributions.	"	"	"
			5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	2,703	2,675	2,578
			Frais de garde de biens saisis (Hainaut). 2 %	"	"	"
			Ministère des Finances. Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères.	"	"	"
			Remboursement de frais de tournée	"	"	"
			Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	2,057	2,124	2,060
			Restitution de droits	3	5	"
			Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursement des sommes avancées par les consuls	"	"	"
			Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits.	543	5,477	2
			Ministère de la Guerre. { Restitution de droits	"	"	"
			{ Remboursements divers	917	120	557
			Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude.	"	"	"
			{ Frais de justice en matière de garde civique.	9,607	12,712	11,089
			{ Remboursement de subsides	2,294	2,515	"
			{ Restitution de droits	"	"	"
			{ Remboursements divers	"	"	"
			Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	122,872	114,035	116,568
			Frais de justice en matière de simple police	107,818	106,459	99,545
			id. militaire.	1,012	1,257	1,581
			id. en matière de faillites.	582	484	358
			Ministère de la Justice. Frais de poursuites en matière forestière	2,652	4,545	13,114
			Remboursements d'indemnités pour frais de greffe	1,553	7,219	4,106
			Remboursements divers	3	46	4,065
			Canal de la Campine. { Annuités des propriétaires riverains.	"	"	"
			{ Rachat des annuités	"	"	"
			Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. Frais de surveillance de travaux publics concédés	21,466	27,548	20,792
			Frais de surveillance de bois { aux communes et aux hospices	237,591	214,616	159,555
{ appartenant aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"			
Frais d'entretien de routes concédées	570	200	509			
Restitution de droits	"	103	8			
Remboursements divers	6,418	1,449	520			
Totaux. . . . fr.				520,621	503,504	424,511
TOTAUX (enregistrement et domaines). . . . fr.				550,480	528,068	455,725
A REPORTER. . . . fr.				1,268,661	1,272,115	1,242,259

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899.	En PLUS.	En moins.	
575,762	594,722	571,867	520,000	550,000	50,000	•	
174,595	177,744	186,810	190,000	190,000	•	•	
750,155	772,466	758,677	710,000	740,000	50,000	•	
36,098	15,000	22,547	18,000	18,000	•	•	
56,098	13,000	22,547	18,000	18,000	•	•	
512,941	510,000	494,315	510,000	510,000	•	•	
512,941	510,000	494,315	510,000	510,000	•	•	
549,059	523,000	516,862	528,000	528,000	•	•	
1,299,194	1,295,466	1,275,539	1,238,000	1,268,000	50,000	•	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

Administrations.	Articles du Budget de 1899.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1893.	1894.	1895.
		REPORT. . . fr.	1,268,661	1,272,115	1,242,259
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE).			
PRISONS.	48	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
	49	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	60,734	59,527	52,057
	50	Recettes diverses et accidentelles	598,740	526,079	584,744
	51	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360
	52	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	7,458	5,500	5,585
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	53	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	22,230	24,379	18,400
	54	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . .	175,000	175,000	175,000
	55	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	51,445	51,501	51,404
	56	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	1,187,580	1,265,224	1,506,978
	57	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	10,510	10,510	10,510
	58	Établissements de bienfaisance	357,446	309,455	356,086
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,452,495	2,400,113	2,522,182
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	5,744,138	5,704,212	5,587,425

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1896.	1897.		adoptées pour l'exercice 1898.	proposées pour l'exercice 1899	En PLUS.	En MOINS.	
1,299,194	1,295,466	1,275,539	1,238,000	1,268,000	30,000	.	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	.	.	
60,977	73,402	61,559	45,000	45,000	.	.	
881,551	1,362,941	750,801	500,000	500,000	.	.	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	.	.	
5,985	6,185	6,141	10,200	10,200	.	.	
25,305	25,844	22,450	50,000	50,000	.	.	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	.	.	
51,445	51,845	51,540	51,445	51,445	.	.	
1,350,686	1,420,578	1,502,209	1,617,600	1,647,000	29,400	.	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	.	.	
564,666	569,713	547,469	467,650	467,650	.	.	
2,885,285	3,475,376	2,703,889	2,888,765	2,918,165	29,400	.	
4,207,461	4,793,826	4,007,412	4,149,740	4,209,140	59,400	.	

(60)